

Réunion du 19 janvier 2012

Présents : Christian SIMON, Xavier LETT, Jean-Claude RAFFIN, François CHEMIN, René RATEL, Jocelyne MARGUERON, Pierre VALLERIX, Roland AVENIERE, Christian CHIALE, Jacques TONDA, Olivier DESSERICH, Laurence BILLARD, Nicole PETIT, Antoine PLA, Georges RIVIERE, Pascal POILANE, Bernard DROT, Jean-Marc COUVERT.

M. Xavier LETT a été désigné secrétaire de séance.

Le Président ouvre la séance à 20 H 30 et propose d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour.

1- APPROBATION DU COMPTE RENDU PRECEDENT

M. Xavier LETT souhaite que soient mis entre guillemets les propos de M. PLA le concernant dans le dernier compte-rendu.

Mr PLA désire apporter une précision suite à l'information communiquée par le Conseiller général sur sa participation à la Commission départementale de coopération intercommunale du 07/12/2011 : « Contrairement aux informations mentionnées sur le site du Conseiller Général il n'était pas absent de cette réunion mais simplement il est arrivé avec 20 minutes de retard et n'a pu participer au vote concernant le canton de Modane, premier dossier à être validé par cette commission ».

Le compte-rendu est ensuite approuvé à l'unanimité.

- *Installation d'un nouveau membre titulaire*

Le Comité prend note de la délibération de la commune de Fourneaux qui désigne Mme Jocelyne MARGUERON, délégué titulaire au SICM, en remplacement de M. Christian VALLIER qui devient délégué suppléant.

2- ASSAINISSEMENT

- *Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour la recherche des micropolluants à la sortie de la STEP*

Le Comité autorise le Président à solliciter l'attribution d'une subvention auprès de l'Agence de l'eau afin de financer la campagne obligatoire de recherche de micropolluants en sortie de station d'épuration.

3- ADMINISTRATION GENERALE

- *Création d'un poste d'agent d'entretien à temps non complet*

Le Comité, pour faire face à la fin du contrat à durée déterminée de l'agent chargé de l'entretien de la Maison cantonale et de la station d'épuration, décide la création d'un poste d'agent d'entretien à temps non complet (30 heures par semaine), à compter du 1^{er} mars 2012. L'agent nommé à ce poste aura pour mission l'entretien de l'ensemble des bâtiments appartenant au SICM, sauf le cinéma.

- *Délibération d'autorisation d'emprunt pour le financement de la construction de l'hôpital*

Le Comité autorise le Président à signer le contrat d'emprunt avec la Caisse des dépôts pour une durée de 15 ans à un taux fixe de 4,51 %. Le Président rappelle que la décision de solliciter un prêt auprès de la Caisse des Dépôts est l'unique solution pour permettre de réaliser un emprunt. Il rappelle également que les sollicitations d'autres établissements bancaires se sont révélées infructueuses, car ces derniers ne souhaitent plus financer les projets des collectivités territoriales, ce qui laisse peser de nombreuses incertitudes sur le financement des prochains projets d'investissement.

- *Définition de tarifs pour les photocopies pour les associations*

Le Comité décide de fixer les tarifs suivants des photocopies des associations : 0,05 € le noir et blanc A4 et 0,15 € la couleur A4. Le Comité précise que pour les formats A3, les tarifs sont doublés. De plus, le Comité décide de mettre en vente des cartes de 10, 20 et 50 € pour permettre aux associations de faire leurs photocopies en libre service auprès du photocopieur de la maison cantonale.

4- CINEMA

- *Signature du marché de numérisation du cinéma l'Embellie*

Le Comité décide d'attribuer le marché de numérisation du cinéma l'Embellie avec l'entreprise Ciné 3 Diffusion pour le montant suivant :

Equipement de base	65 090,00 € devis initial moins CAT 685 pour processeur Dolby CP500
Option 1	3 500,00 € extension de garantie projecteur
Option 2	1 500,00 € extension de garantie serveur
Option 3	2 100,00 € scaler
Option 4	2 700,00 € processeur Dolby CP750
Option 5	1 500,00 € TMS supervision
Soit un montant total H.T.	76 390,00 €

5- DIVERS

- *Demande de subvention au Conseil général pour le Contrat cantonal jeunesse*

Le Comité autorise le Président à demander des subventions au conseil général de la Savoie dans le cadre du Contrat cantonal Jeunesse.

- *Signature d'une convention de groupement de commande*

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une nouvelle Opération Programmée pour l'Amélioration de Habitat sur les cantons de Modane et de Saint Michel de Maurienne, le Comité autorise le Président à signer une convention de groupement de commande avec la communauté de communes Maurienne Galibier pour le choix du cabinet qui sera retenu pour suivre et animer cette opération.

- *Point d'informations sur les ruisseaux*

Le Président rappelle aux membres du Comité qu'un nouveau programme pluriannuel d'entretien des ruisseaux a été établi avec des possibilités de subventionnement des travaux par le Conseil général. Cependant, il note que les communes n'ont toujours fait part de leur désir de s'engager sur la réalisation de ces travaux. Il rappelle également que le programme précédent n'a pas été totalement réalisé à ce jour et que les subventions seront caduques si ceux-ci ne sont pas réalisés avant l'automne 2012. Il est donc demandé aux communes de préciser leur projet sur le programme 2011-2016 et de solder les opérations restantes du programme précédent.

M. AVENIERE souhaite informer les membres du Comité que la commune du Freney est sur le point de lancer une consultation pour travailler sur l'aménagement de l'autoport dans le cadre de la convention station moyenne. Il attire l'attention sur les risques qui risquent de peser sur la faisabilité de l'opération si les contentieux en cours avec la SEMICROF ne sont pas résolus.

M. RAFFIN, en tant que Président de la SEMICROF insiste sur le fait qu'il ne s'opposera jamais à la réalisation de projets par la commune et propose de mettre en œuvre un arbitrage judiciaire pour mettre un terme à ces contentieux.

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance.

Le Président,
Christian SIMON